DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120294

PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE EXCEPTIONNELLE DU CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'ANJCA

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi 02 juillet 2012

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers:

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés:

Conseillers:

- M. Bernard JOURDAIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

DELIBERATION D20120294

PARC EXPO FOIRE

PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE EXCEPTIONNELLE DU CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'ANJCA

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par les associations Niortaises afin d'organiser des manifestations.

Par délibération, le Conseil municipal du 16 décembre 2011 a posé les principes tarifaires pour l'accès des associations à cet équipement.

La 9^{ème} édition du Salon des Couleurs, organisée par l'Association ANJCA au Centre de Rencontre et de Communication se déroulera les 26, 27 et 28 octobre 2012.

Considérant l'intérêt de la manifestation, particulièrement appréciée par les exposants amateurs et les visiteurs, il est proposé d'accorder à titre exceptionnel la gratuité d'usage du Centre de Rencontre et de Communication.

Cette aide est estimée au coût locatif global (matériel compris) à 4801,47 € HT soit 5 742,56 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité d'usage du Centre de rencontre et de communication à l'association ANJCA, afin d'y organiser la 9^{ème} édition du Salon des Couleurs qui se déroulera du 26 au 28 octobre 2012 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU